

## 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Dry Vitamin E 15% CC

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Destiné à l'enrichissement des aliments

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DSM Nutritional Products Europe Ltd  
PO Box 2676  
CH-4002 Basel  
Téléphone : +41618157777  
Téléfax : +41618157770  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : sds.nutritionalproducts@dsm.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 62 866 2314

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

### 2.3 Autres dangers

Risque d'explosion de poussière.

## 3. Composition/ informations sur les composants

Brève description du produit : Préparation composée d'un ingrédient actif et d'excipients

### 3.2 Mélanges

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

**Autres ingrédients**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Classification SGH	Concentration [%]
acétate de 3,4-dihydro-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4,8,12-triméthyltridécyloxy)-2H-benzopyrane-6-yle (acétate de dl- $\alpha$ -tocophérol)	7695-91-2 231-710-0 01- 2119457641-38			>= 15 - < 20

**4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Aucun symptôme spécifique connu.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau  
Mousse

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucun(e) à notre connaissance.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Prenez garde au risque d'explosion de la poussière.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Les dispositions concernant l'élimination sont consultables à la rubrique 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la lumière.  
Protéger de l'humidité.  
: Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.  
Température de stockage : < 25 °C

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : non applicable

**8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas de fortes concentrations de poussière, utiliser un masque anti-poussière adapté aux conditions locales. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains : Matière des gants: par exemple caoutchouc nitrile  
: En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc - jaune pâle
- Odeur : Pas d'information disponible.
- Seuil olfactif : Pas d'information disponible.
- pH : donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : non déterminé
- Point/intervalle d'ébullition : non déterminé
- Point d'éclair : non applicable
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
- Pression de vapeur : non applicable
- Densité de vapeur relative : non applicable
- Densité : non déterminé
- Hydrosolubilité : dispersable
- Coefficient de partage: n-octanol/eau : non applicable
- Décomposition thermique : Se décompose par chauffage.

Dangers liés à des réactions exothermiques

Propriétés explosives : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Indice de combustibilité : 4 (env. 22 °C)

Propriétés explosives de la poussière : Valeur KST: 150 m.bar/s (Échantillon broyé, Valeur médiane de l'échantillon testé 0,050 mm, Perte à la dessiccation 4,5 %; ISO 6184)

Classe d'explosibilité de poussière : St1 (Échantillon broyé, Valeur médiane de l'échantillon testé 0,050 mm, Perte à la dessiccation 4,5 %; ISO 6184)

Surpression maximum de l'explosion : 7,3 Bar (Échantillon broyé, Valeur médiane de l'échantillon testé 0,050 mm, Perte à la dessiccation 4,5 %; ISO 6184)

Énergie minimale d'ignition : 10 - 30 mJ (Valeur médiane de l'échantillon testé 0,046 mm, Perte à la dessiccation 4,5 %)  
L'Énergie minimale d'inflammation (EMI) d'un mélange poussière/air dépend de la taille des particules, de la teneur en eau et de la température de la poussière : plus la poussière est fine et sèche, plus l'EMI est faible.

: Remarque générale : les caractéristiques de l'explosion de poussière indiquées ne valent que pour ce produit et dépendent des paramètres de l'échantillon.

Résistivité volumique de la poudre : env. 2E+12 Ohmm (Échantillon de produit, Valeur médiane de l'échantillon testé 0,140 mm, Perte à la dessiccation 4,5 %)  
La matière peut accumuler des charges électrostatiques et peut de ce fait provoquer une ignition d'origine électrique.

Température minimale d'inflammation d'un mélange air/poussière : env. 340 °C (Valeur médiane de l'échantillon testé 0,140 mm)  
Déterminé dans le four BAM

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes

Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Génotoxicité in vitro : donnée non disponible
- Cancérogénicité : Ces informations ne sont pas disponibles.
- Toxicité pour la reproduction : Ces informations ne sont pas disponibles.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Ces informations ne sont pas disponibles.
- Information supplémentaire : En raison de la nature du produit, on ne s'attend à aucune toxicité significative.

**12. Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : donnée non disponible  
Coefficient de partage: n-octanol/eau : non applicable

**12.4 Mobilité dans le sol**

Répartition entre les compartiments : donnée non disponible

environnementaux

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Evaluation : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).  
: Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

**12.6 Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

**13. Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.  
Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**14. Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**RID**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**RID**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**RID**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**RID**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**RID**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

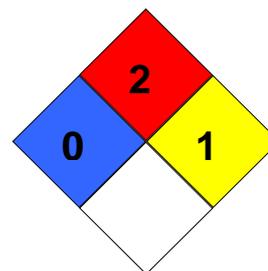
#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**NFPA Classification** : Danger pour la santé: 0  
Risque d'incendie: 2  
Danger de réactivité: 1



#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

### 16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

**Abréviations:** 67/548/EEC= Dangerous Substances Directive. 1999/45/EC= Dangerous Preparations Directive. Regulation (EC) No. 1272/2008= Regulation on classification, labelling and packaging of substances and mixtures. DNEL= Derived No-Effect Level. PNEC= Predicted No-Effect Concentration. NFPA= National Fire Protection Association (USA). IATA= International Air Transport Association. IMDG= International Maritime Dangerous Goods. RID= International Rule for Transport of Dangerous Substances by Railway; ADR= European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road. TWA= Time Weighted Average (pondérée dans le temps). VME= valeur moyenne d'exposition. STEL= Short term exposure limit. VLCT= Valeur limite à courte terme.